

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N ° II-2810

présenté par

M. Taché, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Action extérieure de l'État »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	22 500 000	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	22 500 000
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
TOTAUX	22 500 000	22 500 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP souhaite rétablir la trajectoire initiale de 150 ETP prévue pour l'année 2025 par l'agenda de la transformation du ministère, présentée par le président de la République en 2023, qui prévoyait d'arriver à 700 ETP supplémentaires en 2027. En effet, ce PLF 2025 prévoit une hausse de seulement 75 EPT par rapport à 2024 pour le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Si le schéma d'emplois est positif, cet « effort » doit en effet être nuancé car il ne représente que la moitié de ce qui avait été prévu pour l'année 2025. Par ailleurs, au regard de l'évolution des effectifs du MEAE au cours des dix dernières années, cette hausse est largement insuffisante. En effet, entre 2007 et 2021, le ministère a perdu 2 850 emplois, soit plus de 17 % des effectifs rémunérés. La hausse en trompe l'œil qui nous est proposée ne permet en aucun cas de rattraper ces coupes. Il faut au moins rétablir la trajectoire qui était prévue pour 2025, même si celle-ci reste insuffisante.

Cet amendement propose donc d'abonder de 22 500 000 € les crédits (en AE et CP) dédiés au programme 105 « Action de la France en Europe et dans le monde », en provenance de l'action 01 « Appui au réseau » du programme 185 « Diplomatie culturelle et d'influence ». Nous appelons le gouvernement à lever le gage.